

## **B70 Agriculture et tourisme**

<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne qui s'intéresse au tourisme rural, souhaite proposer ou établir une prestation agritouristique et bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur. Les niveaux de compétences acquises dans les modules B1 et B2 sont un prérequis à la fréquentation du présent module.
<b>Objectifs</b>	<p>Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de créer un concept personnel d'agritourisme dans son exploitation et de planifier des mesures concrètes pour sa mise en œuvre.</p> <p>Il/elle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>A. Dispose d'une bonne vue d'ensemble du contexte général du tourisme, des prestations touristiques et du tourisme doux en particulier.</li><li>B. Maîtrise la gestion de projets.</li><li>C. Maîtrise les outils du marketing applicables dans le domaine du tourisme.</li><li>D. Formule de nouvelles offres, les met en œuvre sur l'exploitation et les propose sur le marché.</li><li>E. Gère et mobilise les ressources nécessaires pour assurer un accueil professionnel des clients, des hôtes ou des touristes.</li><li>F. Conduit de manière rentable des projets agritouristiques.</li></ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>G. Contexte du tourisme suisse et régional</li><li>H. Prestations touristiques, importance et particularités de l'agritourisme et du tourisme doux</li><li>I. Identification et mise en valeur des attentes des clients</li><li>J. Gestion de projet</li><li>K. Gestion économique et rentabilité</li><li>L. Marketing et communication</li><li>M. Gestion de la qualité</li><li>N. Accueil et encadrement des clients</li></ul>
<b>Niveau</b>	Brevet fédéral d'agriculteur / Examen professionnel
<b>Durée</b>	35 heures de cours 40 heures de travaux personnels
<b>Forme</b>	A déterminer par l'organisateur du module
<b>Evaluation</b>	Rédaction d'un dossier personnel : conception d'une offre touristique Examen oral (1h) : présentation et défense du concept
<b>Reconnaissance</b>	Module capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole
<b>Validité pour le brevet</b>	5 ans à partir de la réussite de l'évaluation
<b>Adaptation des objectifs</b>	Adaptation selon besoin

## Objectifs détaillés

	Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :	Cpro	Cmét	Cper	Csoc
A1	Expliquer l'importance du tourisme en Suisse et dans sa région en citant des exemples. Présenter et décrire succinctement les acteurs du domaine. (C2)	X		X	
A2	Dresser un inventaire des prestations touristiques offertes dans sa région. (C2)	X			
A3	Énoncer les principales prescriptions légales applicables dans le domaine touristique. (C2)	X	X		
B1	Identifier et présenter les particularités de l'agritourisme. (C4)	X	X	X	
B2	Décrire la situation actuelle de l'agritourisme dans sa région et inventorier les prestations offertes. (C2)	X	X		
C1	Identifier et analyser les attentes des clients en matière d'offres touristiques. (C4)	X	X	X	X
C2	Identifier dans le contexte touristique régional des niches propices à l'offre de prestations agritouristiques. (C4)	X	X	X	X
C3	Présenter des exemples de produits agritouristiques qui pourraient trouver une place dans ce contexte. (C5)	X	X	X	X
D1	Identifier et décrire les outils de la gestion de projet applicables dans le secteur du tourisme. (C2)	X	X		
D2	Sur la base d'un exemple concret, élaborer et planifier la mise en œuvre d'un projet agritouristique. (C5)	X	X	X	
E1	Identifier et décrire les critères économiques pertinents nécessaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'analyse d'un projet agritouristique. (C4)	X	X	X	
E2	Gérer les aspects liés au travail, à l'organisation et à la gestion du personnel dans le cadre de prestations agritouristiques. (C3)	X	X	X	X
E3	Sur la base d'un exemple concret, calculer les investissements nécessaires pour réaliser un projet agritouristique, déterminer les coûts de mise en œuvre et d'exploitation, établir sur la base de ces calculs des tarifs qui permettent d'assurer la rentabilité du projet. (C6)	X	X	X	
F1	Décrire les outils de marketing applicables dans le secteur du tourisme doux. (C2)	X	X		
F2	Décrire et appliquer des outils de communication efficaces dans le domaine touristique. (C3)	X	X	X	X
F3	Établir un concept de marketing et de communication dans le cadre d'un projet concret d'agritourisme. (C4)	X	X	X	X
G1	Identifier les critères et les outils pertinents pour analyser et assurer la qualité de prestations agritouristiques. (C2)	X	X		
G2	Mettre en œuvre un concept de gestion de la qualité dans un projet agritouristique. (C3)	X	X	X	
H1	Décoder les attentes des clients et des hôtes. (C4)	X	X	X	X
H2	Accueillir et encadrer de manière professionnelle des touristes. (C3)	X	X	X	X
H3	Fidéliser une clientèle. (C6)	X	X	X	X